

**VILLE DE BRUXELLES**  
**Urbanisme – Plans et autorisations**  
*A l'att.de D. DE SAEGER*  
Centre Administratif  
Boulevard Anspach, 6  
1000 BRUXELLES

V/Réf : 27F/2011  
N/Réf. : AVL/CC/BXL-22.2219/s.509  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur,

Objet : BRUXELLES. Rue de la Fourche, 14. Transformation de la façade du rez-de-chaussée. Nouveaux plans. Demande de permis d'urbanisme. Avis de la CRMS.  
(Dossier traité par : Mme Magali Desreumaux:)

En réponse à votre lettre du 3 octobre 2011 sous référence, réceptionnée le 11 octobre, nous avons l'honneur de vous communiquer ***l'avis favorable*** émis par notre Assemblée en sa séance du 19 octobre 2011, concernant l'objet susmentionné.

La demande porte sur la transformation et la rénovation de la façade du rez-de-chaussée commercial affecté en horéca (actuellement inoccupé).

La Commission avait déjà été interrogée sur une première mouture de ce projet, en séance plénière du 19 janvier 2011 et avait émis, à cette occasion, une série de questions sur le dossier qui s'avérait assez sommaire ainsi que des recommandations visant à améliorer les interventions proposées.

Les nouveaux plans répondent à ces remarques et recommandations puisque :

- un accès séparé vers les étages est aménagé ;
- la modification de la vitrine n'implique aucune intervention au niveau de la poutre en bois présente au niveau du linteau ni au niveau de l'arc de décharge ;
- le niveau du rez-de-chaussée ne semble pas modifié.

***Elle souscrit donc à la demande et insiste pour que l'enduit de teinte claire qui sera appliqué sur la façade soit de composition traditionnelle (à la chaux) et ait une teinte la plus proche possible de celle de la façade du n°12*** qui formait initialement un seul et même immeuble avec le n°14 afin de renforcer l'expression unitaire des deux façades. ***Elle souligne également le mauvais état de la corniche et demande de prévoir sa restauration dans les règles de l'art.***

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS  
Présidente

Copies à : - A.A.T.L. – D.M.S. : Mme S. Valcke  
- A.A.T.L. – D.U. : M. Fr. Timmermans